

Le jury du prix de thèse de la Cour de cassation est composé de dix membres :

• Quatre membres de droit - Président du jury :

La première présidente de la Cour de cassation : Madame Chantal Arens -

Les membres de droit :

Le procureur général près la Cour de cassation : Monsieur François Molins

Le président de chambre, directeur du Service de documentation, des études et du rapport de la Cour de cassation, du service des relations internationales et du service de communication : Monsieur Jean-Michel Sommer

Le président de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation : Maître Louis Boré

• Six membres désignés par le premier président parmi des magistrats de l'ordre judiciaire, en activité ou honoraires, et les professeurs de droit :

Magistrats de l'ordre judiciaire :

Ont donné leur accord pour être de nouveau membre du jury :

Monsieur Jean Seither, premier président de la cour d'appel de Douai

Madame Marie-Suzanne Le Queau, procureure générale près la cour d'appel d'Aix-en-Provence

Monsieur Hugues Fulchiron, conseiller à la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

Monsieur Renaud Salomon, avocat général à la Cour de cassation

Professeurs de droit :

Monsieur Jean-Louis Halpérin, professeur à l'Ecole normale supérieure

Madame Cécile Chainais, professeur à l'Université Paris 2.